

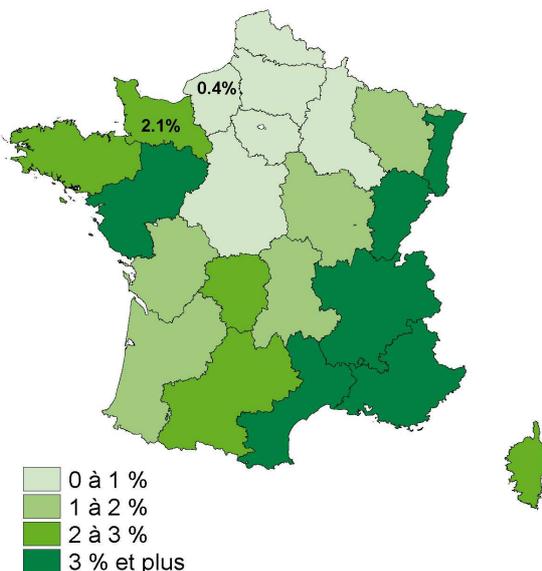


## L'agriculture bio en Normandie Deux régions, deux vitesses

**E**n Normandie comme en France, l'agriculture « bio » est encore très peu répandue et ne se développe plus beaucoup depuis cinq ans. Elle couvre seulement 1,4 % de la SAU des deux régions, avec la Basse-Normandie dans la moyenne nationale, mais la Haute-Normandie décrochant la lanterne rouge. L'Orne est le plus « bio » des cinq départements normands. Le lait, et plus généralement la production bovine, concentre la majorité des exploitations en mode biologique. En Normandie, les grandes cultures « bio » sont beaucoup moins développées qu'au niveau national.

L'agriculture biologique occupe plus de place dans les médias de France qu'elle n'en accapare sur son sol. En 2007, avec 540 exploitations se consacrant à ce type d'agriculture, la Normandie ne fait pas exception à la règle.

Surface en agriculture biologique en 2007 (% de la SAU)  
Moyenne française : 2 %



Source : Agence Bio, DRDAF SRISE – Comptes de l'agriculture

Sur 70 hectares de surface agricole utilisée (SAU) normande, un hectare seulement est dédié à ce mode de production (1,4 % de la SAU). C'est moins qu'au niveau national (2 %). Mais si, en Basse-Normandie, l'implantation de l'agriculture bio est proche de la moyenne française (2,1%), en Haute-Normandie, elle est très en retard. Avec à peine 0,4 % de la SAU, cette région apparaît au dernier rang des régions françaises, au même niveau que le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie. Bien sûr, son orientation plutôt céréalière explique en partie cette faible proportion, puisque les grandes cultures sont aujourd'hui moins sujettes à une conversion

vers l'agriculture biologique, que l'élevage, le maraîchage, les cultures fruitières ou la vigne. Rien d'étonnant donc à trouver à la pointe de l'agriculture bio des régions fruitières ou viticoles comme Provence-Alpes-Côte d'Azur (7 % de la SAU) ou Languedoc-Roussillon (4,5 %).

La fin des années quatre-vingt-dix et le début des années 2000 auraient pu laisser augurer une montée en puissance de l'agriculture bio. En 2003, en Normandie, plus de 34 000 hectares étaient convertis à la bio ou en phase de conversion. Mais depuis cette date, les surfaces stagnent, voire reculent, et les conversions sont moins nombreuses. En 2007, la surface bio totale est inférieure à 30 000 hectares.

### Les agriculteurs « bio » sont plus jeunes que la moyenne

En 2007, l'agriculture 'bio' emploie 1150 personnes en Normandie, soit 1,6 % de l'emploi dans les exploitations agricoles normandes. Avec 1,8 emploi à temps plein en moyenne par exploitation, les agriculteurs bio sont légèrement plus employeurs que les agriculteurs traditionnels (1,3). Comme chez les agriculteurs traditionnels, il s'agit pour plus des trois quarts de main d'œuvre familiale. En revanche, les chefs d'exploitations « bio » sont en moyenne beaucoup plus jeunes que les autres agriculteurs puisque six ans les séparent (47 ans pour les « bios » et 53 pour les traditionnels). La filière bovins-lait, très présente en agriculture biologique, est notamment entre les mains de jeunes agriculteurs (42 ans en moyenne).

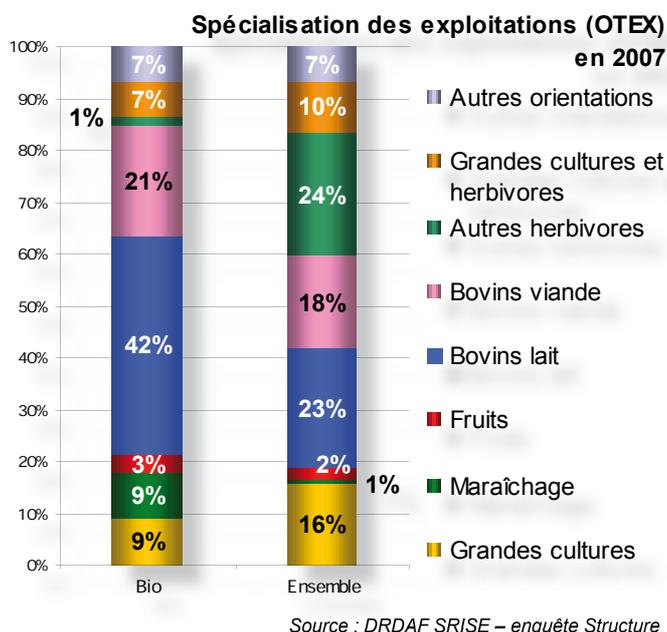
### La Bio, c'est quoi ??

*L'agriculture biologique est un « mode de production essentiellement fondé sur la non-utilisation de produits chimiques de synthèse, le recyclage des matières organiques, la rotation des cultures et la lutte biologique contre les ravageurs des cultures. L'élevage, de type extensif, fait appel aux médecines douces et respecte le bien-être des animaux. Tout au long de la filière, les opérateurs de l'agriculture biologique respectent un cahier des charges rigoureux qui privilégie les procédés non polluants et respectueux de l'écosystème ». La réforme du cahier des charges européen permet d'harmoniser les pratiques agricoles au niveau communautaire.* Source : Agence Bio

## Essentiellement du lait et de la viande

Les exploitations normandes qui se sont orientées vers une production bio sont deux fois sur trois des élevages bovins. Parmi elles, les élevages laitiers sont deux fois plus nombreux que les élevages de vaches allaitantes. Ils représentent 42 % de l'ensemble des exploitations bio alors qu'ils ne comptent que pour 23 % des exploitations traditionnelles. Cette surreprésentation des exploitations laitières ne traduit pas une plus forte orientation bio des élevages laitiers normands puisque ceux-ci sont à l'origine de 16 % de la production laitière bio mais aussi de 16 % de l'ensemble de la production laitière nationale.

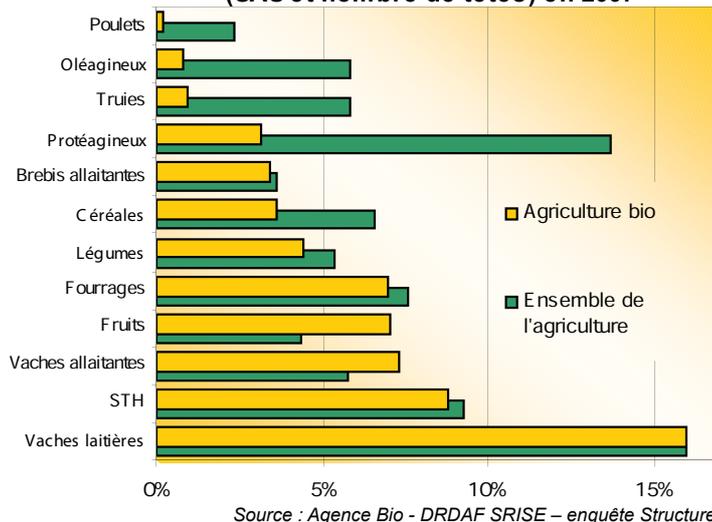
Le mode de production bio a mieux percé chez les exploitants normands de la filière viande qu'au niveau national. En effet, la Normandie représente 7,3 % de la production de viande bovine bio alors qu'elle ne pèse que pour 5,7 % de la production nationale traditionnelle. En revanche, le retard est important dans l'élevage de poulets et de truies allaitantes.



## Du retard dans les grandes cultures

Hormis les salades et les carottes sur la façade Ouest de la Manche et la pomme à cidre normande, les cultures de fruits et légumes ne sont pas l'apanage de la Normandie. C'est pourtant cette filière végétale qui se conjugue le mieux avec le mode de production biologique. D'ailleurs, dans la région, 9 % des exploitations en mode bio font du maraîchage alors que cette activité concerne que 1 % des structures agricoles normandes. Les cultures les plus répandues en Normandie sont les grandes cultures comme les céréales et les oléo-protéagineux. Et dans ce domaine, les exploitants normands semblent encore moins enclins à se diriger vers ce mode de production que les autres exploitants spécialisés dans ces cultures. Pour preuve, la

## Part de la Normandie dans la production agricole (SAU et nombre de têtes) en 2007



Normandie est à l'origine de près de 7 % de la production de céréales en France mais seulement de 3,6 % des céréales bio. De même, les exploitants normands produisent 14 % de la récolte française de protéagineux contre 3 % de protéagineux bio. Quant à la production bio d'oléagineux, à peine 1 % est produit par des récoltants normands soit six fois moins que le poids de la région dans la production traditionnelle.

## L'Orne à la pointe

Au sein de la Normandie, l'Orne s'avère le département le plus dynamique. Les surfaces en mode biologique couvrent 11 000 hectares, soit 2,7 % de la SAU du département. Cette performance place même l'Orne parmi les dix premiers départements français. Les exploitations bio ornaises sont aussi les plus étendues avec 69 hectares de moyenne.

Dans le Calvados et la Manche, les proportions de SAU utilisées par l'agriculture bio sont voisines (resp. 1,9 % et 1,8 %), mais les exploitations du Calvados sont un peu plus grandes que celles de la Manche. La faible présence de cultures dans la Manche explique largement cette différence.

Enfin, la Seine-Maritime et l'Eure, malgré des profils agricoles assez différents, ont des caractéristiques semblables : 0,4 % de SAU bio et des exploitations couvrant autour de 45 hectares de surface moyenne.

## Les Autrichiens sont les plus « bio »

En 2006, avec un hectare sur huit consacré à l'agriculture biologique (13 %), l'Autriche est la plus bio des nations européennes. Elle devance l'Italie (9 %), le pays européen qui possède la plus grande surface bio en Europe (1,1 million d'hectares) mais aussi les trois pays Baltes (Estonie, Lituanie, Lettonie) avec une proportion équivalente. Grâce à la plus forte croissance européenne en 2006, la Grèce possède désormais 8 % de sa SAU en mode biologique. Dans le concert européen, la France est à la traîne. Au même niveau que la Pologne et la Belgique, elle ne devance que l'Irlande et Chypre. Source : Agence Bio

Toute reproduction ou citation, partielle ou totale, est autorisée sous réserve de la mention de la source : DRDAF/SRISE Haute-Normandie et Basse-Normandie

Directions Régionales et Départementales de l'Agriculture et de la Forêt - Services Régionaux d'Information Statistique et Economique



DRDAF Haute-Normandie  
2 rue Saint Sever - 76032 ROUEN CEDEX  
Tél. : 02.32.18.95.93 - Fax : 02.32.18.95.97  
Mél : srise.drdafr76-haute-normandie@agriculture.gouv.fr  
http://drdafr.haute-normandie.agriculture.gouv.fr

Directeurs de la Publication : Odile BOBENRIETHER / François QUESNEL  
Dépôt Légal : A parution

DRDAF Basse-Normandie  
6 boulevard du Général Vanier - BP 95181 - 14070 CAEN CEDEX 5  
Tél. : 02.31.24.97.43 - Fax : 02.31.24.97.00  
Mél : srise.drdafr14-basse-normandie@agriculture.gouv.fr  
http://drdafr.basse-normandie.agriculture.gouv.fr

Composition et impression : SRISE  
I.S.S.N. : 1953-5813 / 1951-0411